



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

étudiants

Question écrite n° 56860

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le recul de la France à l'égard de l'accueil des étudiants étrangers. La France se situe au 4e rang des pays d'accueil en nombre total d'étudiants étrangers, derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. C'est le résultat d'une lente dégradation depuis le début des années 90 : la proportion globale d'étudiants étrangers dans la population étudiante est passée de 14,6 % en 1990 à 7 % actuellement. Il lui demande de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'inspirant de ce constat pour que la France continue à être une terre d'accueil pour les étudiants étrangers, contribuant ainsi au rayonnement de la francophonie.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56860

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2001, page 387